

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des  
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 12 Mars 2015.

Étaient présents :

Mmes Bouchart, Goube, MM. Boussemart, Cambien, Detournay, Dissaux, Houssin,  
Lefebvre, Legrand, Parent, Schepman, Verdonck.

Étaient excusés :

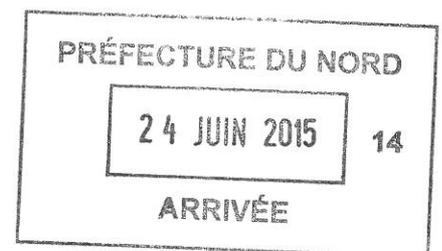
MM. Andriès, Bruneel, Douez, Lefait, Leroy, Méquignon, Plouy, Vandevoorde, Waymel.

Pouvoir de M. Vandevoorde à M. Boussemart

Vu le rapport n° 04-15

**DECIDE**

- d'autoriser la passation d'un marché à bons de commandes alloti, conformément aux articles 28, 29, 40 et 77 du Code des marchés publics, concernant l'entretien des locaux du SMAEL,
- d'imputer les sommes nécessaires sur le crédit inscrit aux comptes 6231 et 6283 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).



VOTANTS : 13    POUR : 13    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le 13 MARS 2015

Le Président,  
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX